

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE**

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION 2025_147

Objet : Versement d'une subvention à l'association Industrie et transition numérique en lien avec le campus des métiers et des qualifications au titre de l'année 2025

Séance du mardi quatre novembre deux mille vingt cinq à dix-huit heures trente

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le vingt-huit octobre deux mille-vingt-cinq.

Présents (54) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Christophe LEGROIS - Marjorie VANDENBERGHE - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Didier PELISSIER (Suppléant) - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Paul DE CIECHI (Suppléant) - Antoine VERMEULEN - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Philippe DUHAMEL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Catherine DEPELCHIN - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-Michel PLAETEVOET - Yves DELFOLIE - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Stephane DIEUSAERT - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - Dominique VAESKEN - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Yves DEBRUYNE - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Guy LEROY - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (14) :

Gaëlle LEFEVRE à Brigitte GALLI - Gilles DEVIENNE à Arnaud DEVILLEZ - Pierre GRANDGENEVRE à Antony GAUTIER - Audrey SCHERRIER à Florence BRISBART - Didier TIBERGHIEN à Samuel BEVER - Jean-Luc CAPPAERT à Philippe GRIMBER - Elizabeth BOULET à Eddie DEFEVERE - Jérôme DARQUES à Nathalie DEBOUDT - Franck MEURILLON à Marie SANDRA - Christophe DEBREU à Stephane DIEUSAERT - César STORET à Luc EVERAERE - Anne DECOOL à Yves DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER à Frédéric JUDE - Pierre-Louis RUYANT à Serge OLIVIER

Effectif du Conseil de Communauté : 88

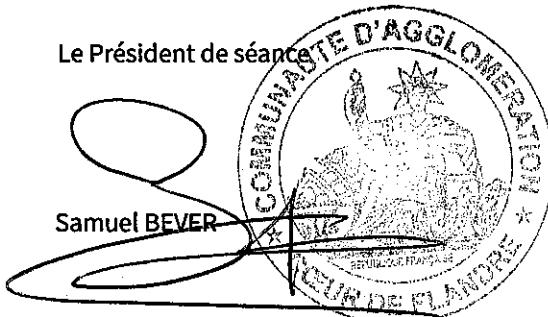
Nombre de votants : 68

Secrétaire de séance : Nathalie DEBOUDT

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président de séance

Samuel BEVER



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION 2025_147

Objet : Versement d'une subvention à l'association Industrie et transition numérique en lien avec le campus des métiers et des qualifications au titre de l'année 2025

Le Campus des Métiers et des Qualifications « Industrie et Transition Numérique » est un projet porté par la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre (Cœur de Flandre agglo), la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO), la Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL), la Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL) et la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR), avec le soutien du Rectorat de Lille et de la Région Hauts-de-France.

Il a été labellisé en mars 2021 et vise à répondre à plusieurs enjeux du territoire :

- Répondre aux besoins des entreprises industrielles en formation et en recrutement,
- Apporter des solutions de formation et d'emploi à la population du territoire tant d'un point de vue scolaire qu'en formation continue ou professionnelle,
- Valoriser les formations et les métiers de l'industrie,
- Conforter l'attractivité du territoire par un dynamisme lié à l'industrie, la formation et l'innovation.

Afin de faciliter la coordination des différents acteurs territoriaux et de structurer l'animation « opérationnelle » du CMQ notamment envers les entreprises, une association « loi 1901 » a parallèlement été créée sous le nom « Campus ITN ». Cœur de Flandre agglo est membre de droit et siège au bureau aux côtés des autres intercommunalités.

Dans le cadre du budget de fonctionnement élaboré par le Campus des Métiers et des Qualifications, tous les acteurs concernés sont sollicités.

Une demande de contribution au CMQ pour l'année 2025 a ainsi été envoyée au Président de Cœur de Flandre agglo par courrier en date du 22 janvier 2025, ainsi qu'une demande de renouvellement de la cotisation à l'association ITN.

Vu la délibération n°2020/112 en date du 13 octobre 2020 relative au soutien de l'intercommunalité au Campus des Métiers et des Qualifications « Industrie et Transition Numérique » ;

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025 ;



Il vous est proposé :

- de renouveler l'adhésion de Cœur de Flandre agglo à l'association Industrie et Transition Numérique pour l'année 2025 pour un montant de 500 €,
- de valider la contribution financière de Cœur de Flandre agglo au Campus des Métiers et des Qualifications pour un montant de 10 000 € au titre du soutien apporté par la collectivité pour l'année 2025,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions afférentes.

Membres du Conseil d'administration de l'association, Valentin BELLEVAL et Pascal CODRON ne prennent pas part au débat et au vote de la présente délibération.

Vote :

Pour : 68

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 4 novembre 2025,
Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance,



Nathalie DEBOUDT

Le Président de séance

SAMUEL BEVER

